

Baromètre de conjoncture des TPE

Vague 84 – Juin 2026

N°122552

Contacts Ifop :

Frédéric Dabi / Chloé Tegny / Nathan Pressoir
Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

The background of the slide features a close-up, slightly blurred photograph of a document with a checklist. Several checkboxes are visible, with three of them marked with red checkmarks. A silver and black ballpoint pen is positioned horizontally across the middle of the page, its tip pointing towards the left. The image is overlaid with large, semi-transparent red shapes: a curved band on the left side and a large circular shape on the right side that contains the title text.

01

Méthodologie

Méthodologie

Echantillon

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1 003 dirigeants** de très petites entreprises (TPE) de 0 à 19 salariés.
Les entreprises réalisant moins de 50 000€ de chiffres d'affaires à l'année n'ont pas été interrogées dans le cadre de cette étude.
En revanche, celle-ci inclut les auto-entrepreneurs.

Méthodologie

L'échantillon a été raisonné puis ramené à son poids réel lors du traitement sur les critères suivants : secteur d'activité de l'entreprise, taille de l'entreprise, région d'implantation de l'entreprise.

Mode de recueil

Les interviews ont été réalisées **par téléphone du 1^{er} au 19 juin 2026**.

Les différences significatives * sont indiquées ainsi :

XX% / **XX%** : le résultat apparaît en rouge lorsqu'il est significativement inférieur à la moyenne, en vert lorsqu'il est significativement supérieur à la moyenne.

Précision relative aux marges d'erreur

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCES						
Taille d'échantillon	Pourcentage observé					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
1 500	1,1	1,5	2,0	2,3	2,4	2,5
2 000	1,0	1,3	1,8	2,0	2,2	2,2
3 000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-contre.

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1 000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,2% et 11,8%.



02

À retenir

LES CHIFFRES CLÉS DE LA VAGUE 84

1

L'**optimisme** des patrons vis-à-vis de leur propre activité redevient **majoritaire** au **deuxième trimestre 2026**

Pour la première fois depuis le second trimestre 2025

54%

2

Plus d'un tiers des patrons déclarent envisager de **fermer leur entreprise** durant la période estivale

Une proportion stable par rapport à il y a 20 ans

36%

3

Une minorité de patrons compte recourir à de **l'emploi saisonnier** pendant la période estivale

Une tendance à la baisse par rapport à il y a 21 ans (-5 points)

9%

4

Près des deux tiers des patrons se montrent **optimistes** pour leur **activité au second semestre 2026**

63%

5

Préservation de la **trésorerie** et préparation aux nouvelles obligations (**facturation électronique**) constituent les **grands chantiers** prioritaires de la rentrée 2026 pour

45% et 42%

LES TENDANCES SECTORIELLES

L'hôtellerie : le secteur d'activité en première ligne pendant la période estivale

- 1 Moins d'1 patron sur 5 du secteur compte **fermer son entreprise** durant l'été
18% vs 36% en moyenne
- 2 Moins de 4 patrons sur 10 du secteur envisagent de **prendre des congés** durant l'été
38% vs 61% en moyenne
- 3 Parmi eux, près de la moitié justifie cette décision par la **hausse du chiffre d'affaires** pendant la période estivale
44% vs 26% en moyenne
- 4 Pour pallier la hausse de l'activité, près du tiers des patrons du secteur déclare avoir recours à de **l'emploi saisonnier**
32% vs 9% en moyenne
- 5 Plus d'un tiers des patrons de l'hôtellerie se montre **optimistes** vis-à-vis du **climat général des affaires en France** & ils sont aussi les plus optimistes pour leur **propre activité au deuxième trimestre 2026**
Climat général : **35%** vs 26% en moyenne Leur activité : **60%** vs 54% en moyenne

02

Les résultats de l'étude



A

Questions d'actualité :
Aborder l'été,
préparer la rentrée

Alors que la période estivale marque un temps de pause mais aussi de réflexion pour les patrons de TPE, entre regain de motivation, questionnement sur l'avenir et anticipation pour la rentrée, la gestion de l'activité et des congés dépend fortement du secteur d'activité de l'entreprise.

A l'approche de la période estivale, un gros quart des dirigeants de TPE l'aborde sous le prisme de la motivation retrouvée à l'égard de leur activité (26%), tandis que 23% se questionnent sur l'avenir de leur entreprise, notamment ceux du secteur des services aux particuliers (+8 points par rapport à la moyenne). Également, dans un contexte où l'industrie connaît une forte croissance de par la relance de la réindustrialisation et de l'industrie de défense, les dirigeants du secteur sont davantage à déclarer reprendre leur souffle après une période difficile (+6 points par rapport à la moyenne) et être sous pression avant la rentrée (+10 points), tandis que ceux du secteur de l'hôtellerie sont plus nombreux à préférer reporter les décisions importantes à la rentrée (+6 points) pour se concentrer d'abord sur la période de l'année la plus intense pour leur activité.

Bien que la majorité des dirigeants de TPE déclarent travailler tout autant durant les mois d'été de juillet et d'août (53%), ils sont plus d'1 sur 5 à déclarer travailler davantage, notamment ceux dans les secteurs de l'industrie (+8 points par rapport à la moyenne) ou de l'hôtellerie (+24 points) avec une forte saisonnalité estivale et/ou conjoncturelle comme souligné précédemment, tandis qu'un quart des patrons concèdent diminuer leur temps de travail (25%), en particulier dans le secteur des services aux entreprises (35%, +10 points par rapport à la moyenne).

Ce faisant, les dirigeants de TPE déclarent prendre en moyenne 20,2 jours de congés par an, dont 10,9 jours pour la prochaine période estivale. Ces durées demeurent très stables par rapport aux mesures réalisées en 2015 (respectivement 19,1 et 10,9 jours) et sont, à titre de comparaison, toujours en-deçà de la durée légale de congés payés octroyée aux salariés, fixée à cinq semaines par an. Au demeurant, 13% des patrons déclarent ne pas prendre de congés du tout au cours de l'année tandis que 3 sur 10 déclarent ne pas en prendre pendant la période estivale à venir.

Le nombre de congés pris par an s'avère en réalité particulièrement indexé sur la taille de l'entreprise : ainsi les patrons ne comptant aucun salarié dans leur entreprise prennent-ils en moyenne 19,2 jours de congés par an, alors que ceux avec 10 à 19 salariés en prennent en moyenne 24,8 jours. De la même façon, les dirigeants de TPE dont le secteur d'activité est plus fortement dépendant de la saisonnalité sont moins nombreux à envisager prendre des congés pendant la période estivale : alors que 7 dirigeants de TPE sur 10 déclarent envisager de prendre des congés cet été – un score en progression de 8 points par rapport à la mesure de 2005 – cela ne concerne qu'une minorité des patrons de l'hôtellerie (38%), soit -31 points par rapport à la moyenne .

Et parmi ceux qui déclarent envisager de prendre des congés cet été (soit 69% de l'échantillon), plus des trois quarts des dirigeants de TPE envisagent de partir au moins deux semaines (76%), une durée qui demeure relativement stable par rapport à il y a 21 ans. A nouveau, des écarts entre les différents secteurs d'activité se font jour. Ainsi, les patrons de l'hôtellerie et du commerce sont surreprésentés parmi ceux partant moins longtemps cet été. A l'inverse, les patrons n'ayant pas prévu de prendre des congés cet été (soit 31% de l'échantillon) justifient avant tout leur choix du fait du manque de moyens financiers (27%) et du fait de la hausse du chiffre d'affaires sur la période (26%), ce dernier point étant encore davantage souligné par le secteur de l'hôtellerie (+18 points par rapport à la moyenne).

En parallèle, 36% des dirigeants de TPE comptent fermer leur entreprise au cours de l'été, une proportion identique à la dernière mesure d'il y a 20 ans. Là encore, les patrons de TPE en hôtellerie déclarent fermer dans une moindre mesure (-17 points par rapport à l'ensemble). De surcroît, la fermeture des entreprises durant l'été semble corrélée à la prise de congés des dirigeants : les patrons de TPE qui déclarent prendre des congés estivaux sont 47% à compter fermer leur entreprise cet été, contre seulement 11% de ceux ne prenant pas de congés.

Alors que les salariés des TPE sont globalement libres de poser leurs congés à la période de leur choix, ils sont de plus en plus nombreux à partir moins longtemps sur la période estivale.

La majorité des dirigeants de TPE comptant au moins un salarié dans leur entreprise (soit 81% de l'échantillon interrogé) n'imposent aucune restriction sur les périodes de congés de leurs salariés (53%), une flexibilité légèrement accrue par rapport à il y a 21 ans (+3 points). A l'inverse, pour ceux qui ont instauré une politique de gestion des congés salariés (47%), l'incitation à poser des congés à des périodes de plus faible activité (21%) ou différentes de celles des autres salariés de l'entreprise (15%) restent favorisée, tandis que le fait d'imposer ou d'interdire des périodes de congés pour les salariés sont relégués en bas du classement (respectivement 14% et 5%).

Aux mois de juillet et d'août, 55% des dirigeants de TPE concernés déclarent que leurs salariés partent au moins 3 semaines. Cette proportion, bien que majoritaire, a toutefois décru depuis 2005 où ce score s'élevait à 74% (soit -19 points en 21 ans). **Les salariés des TPE partiraient ainsi moins longtemps durant la période estivale**, perçue comme très coûteuse, d'autant plus dans un contexte où la problématique du pouvoir d'achat constitue toujours la première préoccupation des Français.

En réaction, **moins d'1 patron employeur sur 10 déclare avoir recours à de l'emploi saisonnier l'été (9%, -5 points vs 2005)**, que cela soit pour remplacer leurs salariés en congés ou pour répondre à une activité croissante. Dans le détail, les dirigeants d'entreprise de 10 à 19 salariés embauchent davantage de personnel saisonnier (+6 points) tout comme le secteur de l'hôtellerie (+23 points).

Entre consolidation de la trésorerie et facturation électronique : la rentrée 2026 est envisagée positivement par une majorité de dirigeants de TPE.

Près des deux tiers des dirigeants de TPE se montrent optimistes pour la rentrée de septembre 2026 (63%). Ce score apparaît encore plus élevé chez ceux du secteur de la santé et de l'action sociale (+16 points vs moyenne).

La préservation de la trésorerie, cité par 45% des dirigeants de TPE, ainsi que **la préparation à de nouvelles obligations administratives, fiscales ou réglementaires – notamment la facturation électronique (42%) – constituent les deux grands chantiers prioritaires de la rentrée**, tandis que le développement ou le relancement de l'activité commerciale apparaît sur la dernière marche du podium (40%).

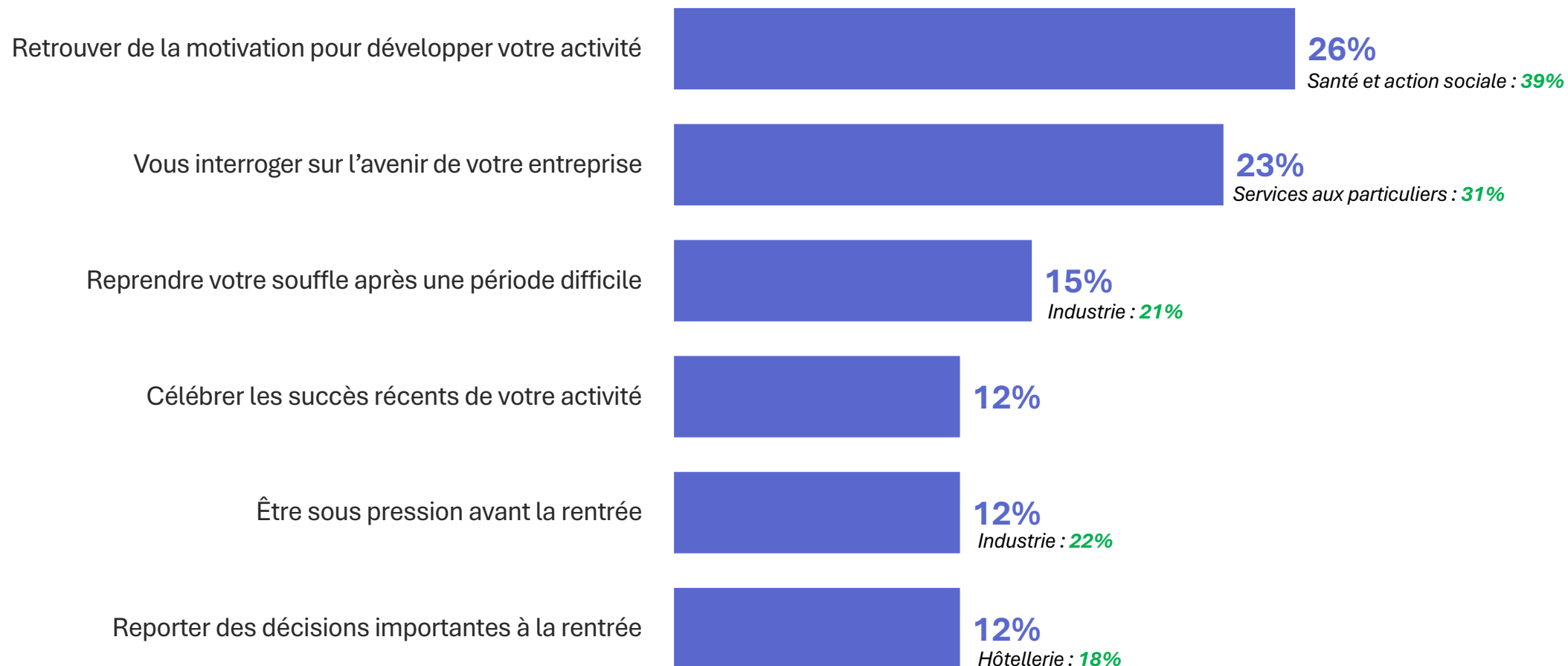
En anticipation de cette période, **les dirigeants de TPE attendent majoritairement de la part du gouvernement et avant la fin du quinquennat d'Emmanuel Macron une baisse des charges sur les entreprises (61%).** Également cités mais dans une moindre mesure : la simplification des démarches administratives (35%), l'allègement du coût du travail (23%) et l'aide face à la hausse des prix de l'énergie (22%).

A.1

***La période estivale :
gestion de l'activité et des
congrés dans les TPE***

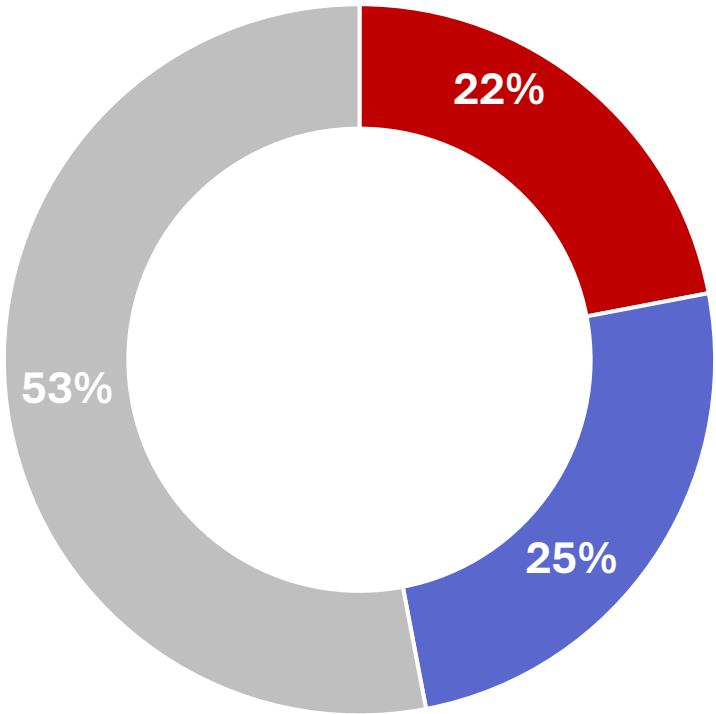
LE RESSENTI PRINCIPAL DES DIRIGEANTS DE TPE AU MOMENT D'ABORDER L'ÉTÉ 2026

QUESTION : Cet été, avez-vous le sentiment avant tout de... ?



L'ÉVOLUTION DU TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE EN ÉTÉ POUR LES PATRONS DE TPE

QUESTION : Au cours des mois de juillet et août, comment évolue généralement votre temps de travail hebdomadaire ?



- Il augmente, vous travaillez davantage
- Il diminue, vous travaillez moins
- Il reste le même, vous travaillez tout autant



FOCUS Il augmente, vous travaillez davantage

TAILLE D'ENTREPRISE

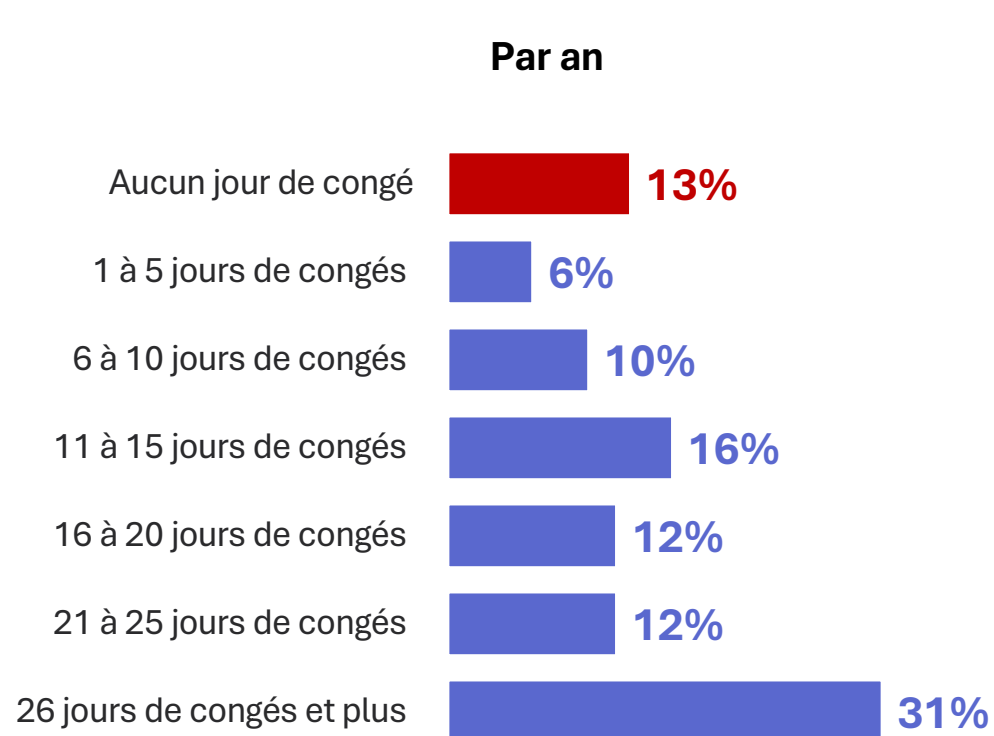
Moins de 10 salariés	22
0 salarié	24
1 à 2 salariés	16
3 à 5 salariés	22
6 à 9 salariés	16
10 à 19 salariés	18

SECTEUR D'ACTIVITÉ

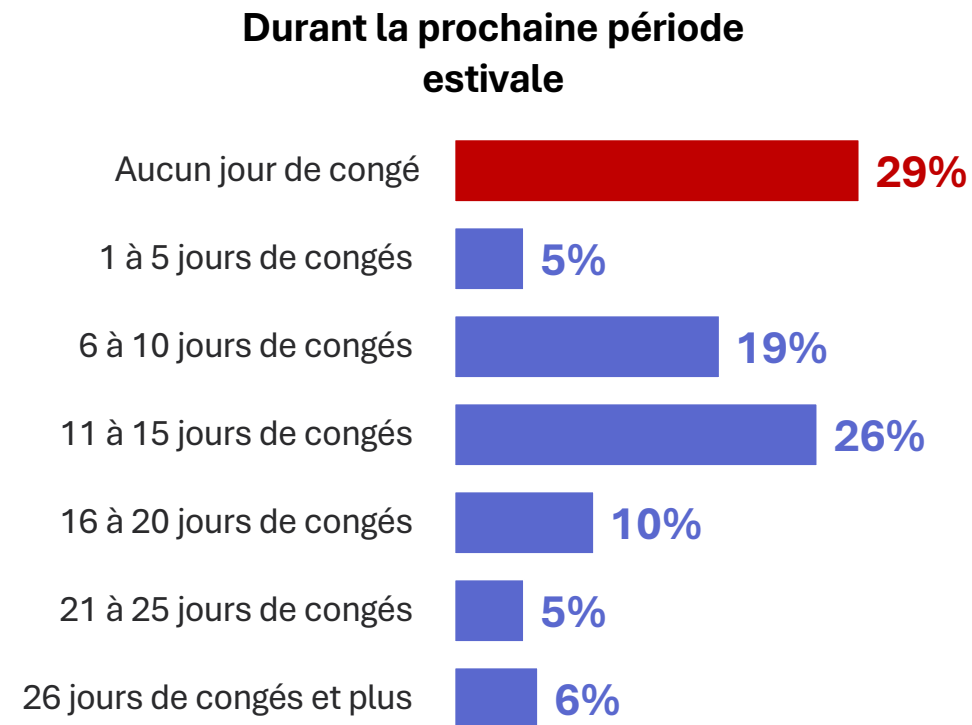
Industrie	30
BTP	26
Commerce	18
Hôtellerie	46
Services aux entreprises	10
Services aux particuliers	23
Santé, action sociale	19

LE NOMBRE DE JOURS DE CONGÉS PRIS PAR LES DIRIGEANTS DE TPE PAR AN ET PENDANT L'ÉTÉ

QUESTION : En moyenne, combien de jours de congés prenez-vous... ?



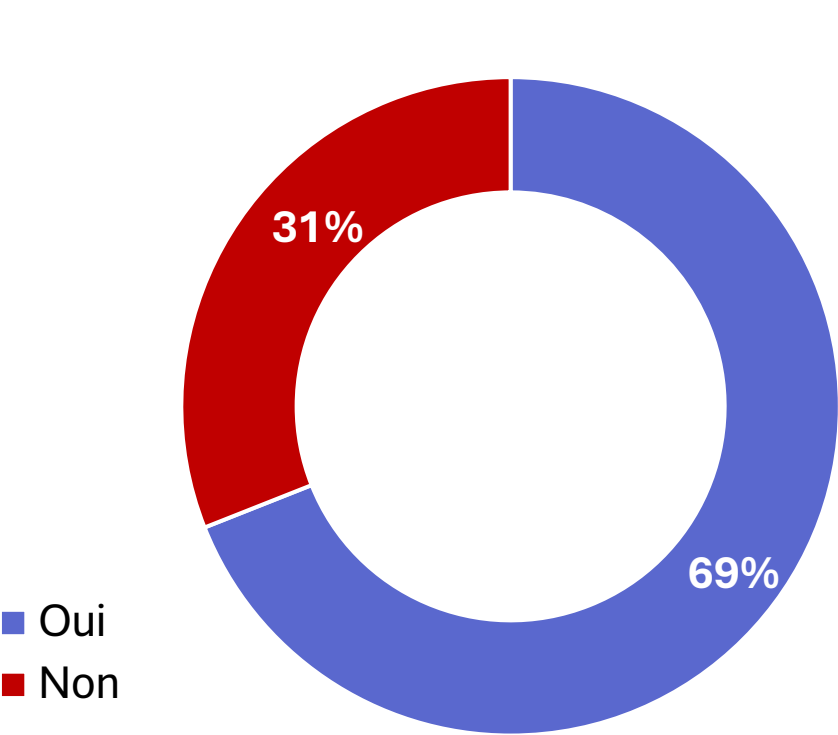
Moyenne :
20,2 jours / an
Rappel 2015 : 19,1 jours



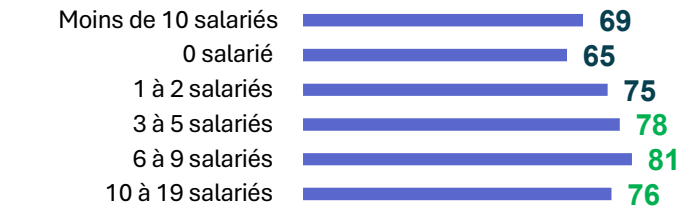
Moyenne :
10,9 jours l'été
Rappel 2015 : 10,9 jours

L'INTENTION DES DIRIGEANTS DE TPE DE PRENDRE DES CONGÉS DURANT L'ÉTÉ

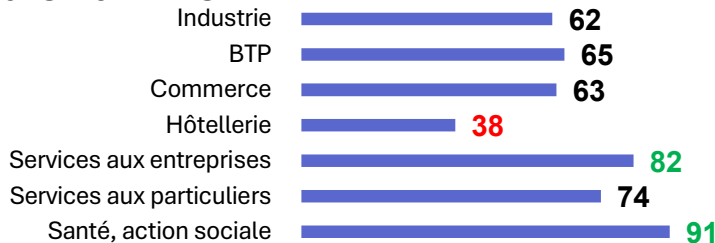
QUESTION : Envisagez-vous de prendre des congés cet été ?



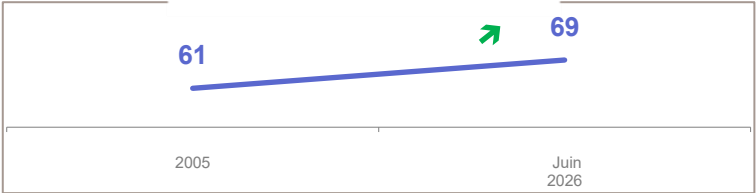
TAILLE D'ENTREPRISE



SECTEUR D'ACTIVITÉ



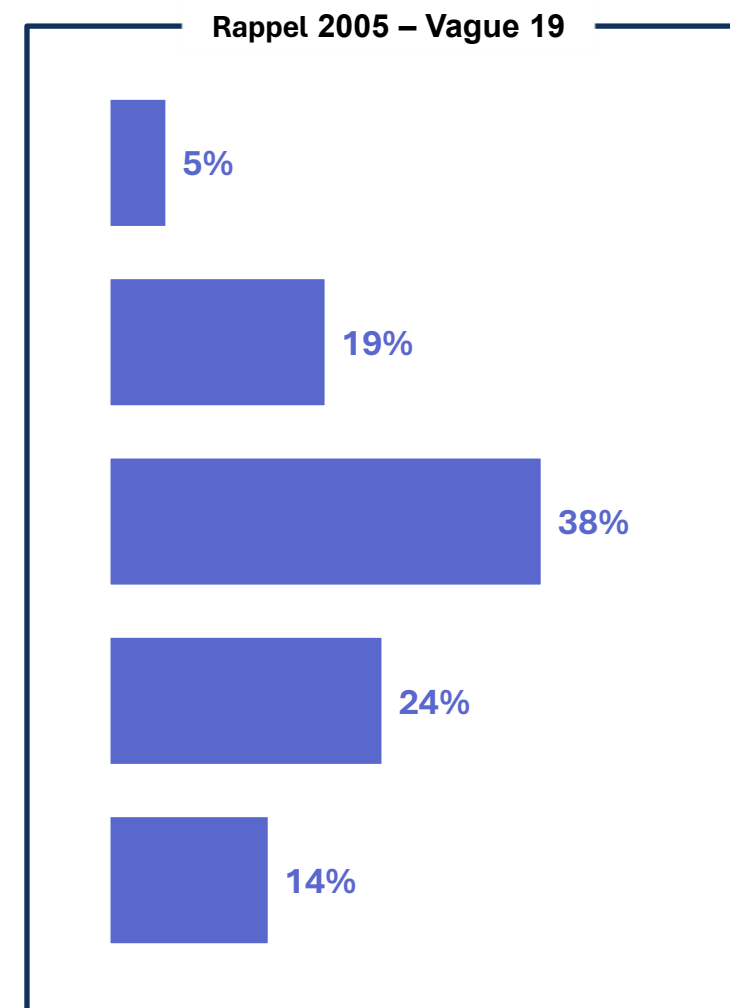
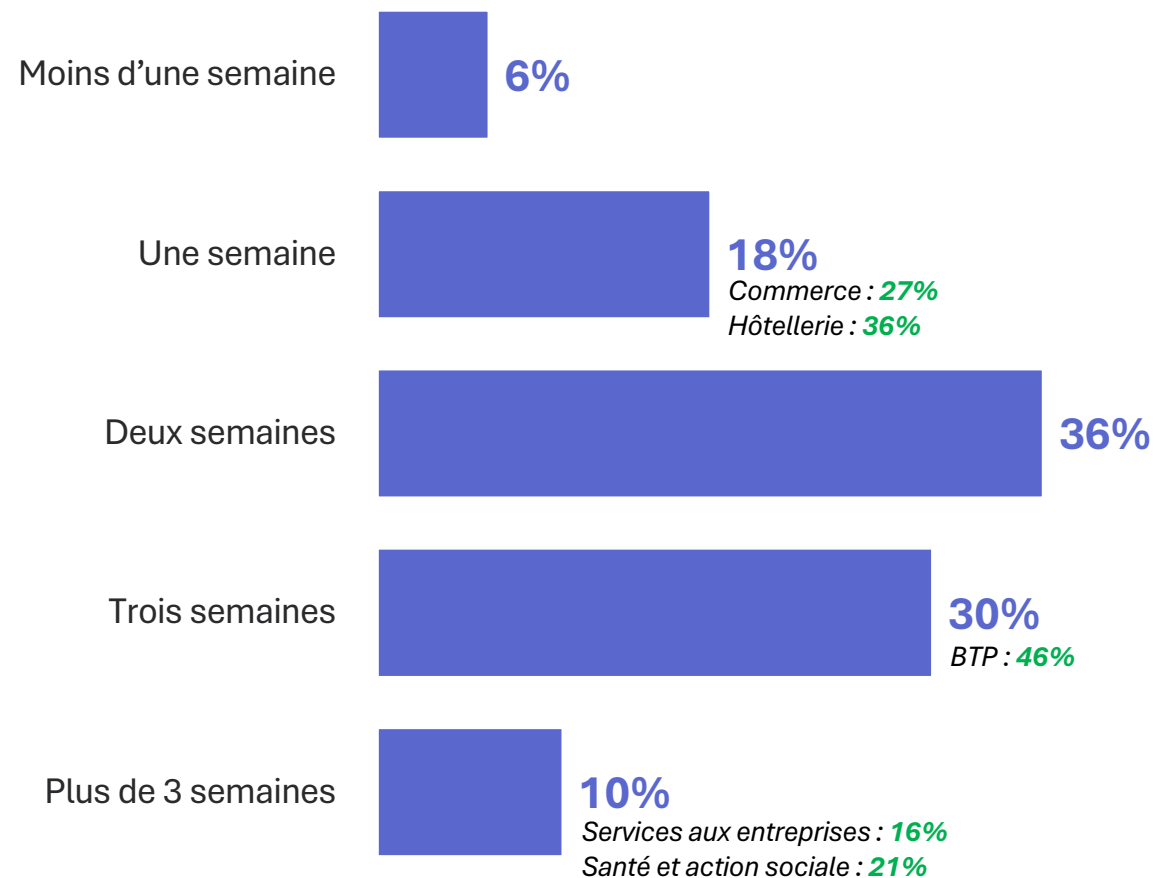
Evolutions – Oui



LA DURÉE DES CONGÉS DU CHEF D'ENTREPRISE DURANT L'ÉTÉ

QUESTION : Combien de temps envisagez-vous de partir cet été ?

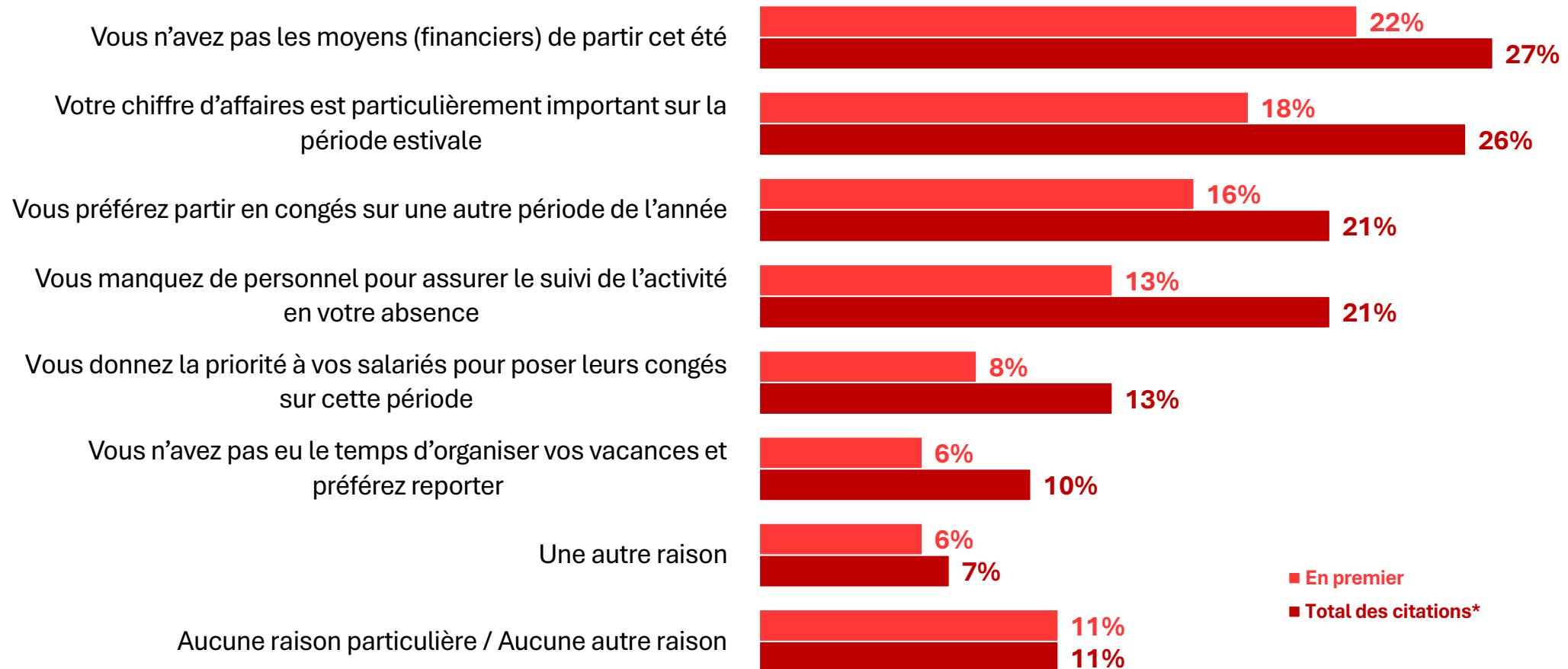
Base : Question posée uniquement à ceux qui envisagent de prendre des congés cet été, soit **69%** de l'échantillon



LES RAISONS PRINCIPALES DE NE PAS PRENDRE DE CONGÉS À L'ÉTÉ 2026

QUESTION : Vous avez déclaré ne pas envisager de prendre de congés cet été. Pour quelles raisons ? En premier ? En second ?

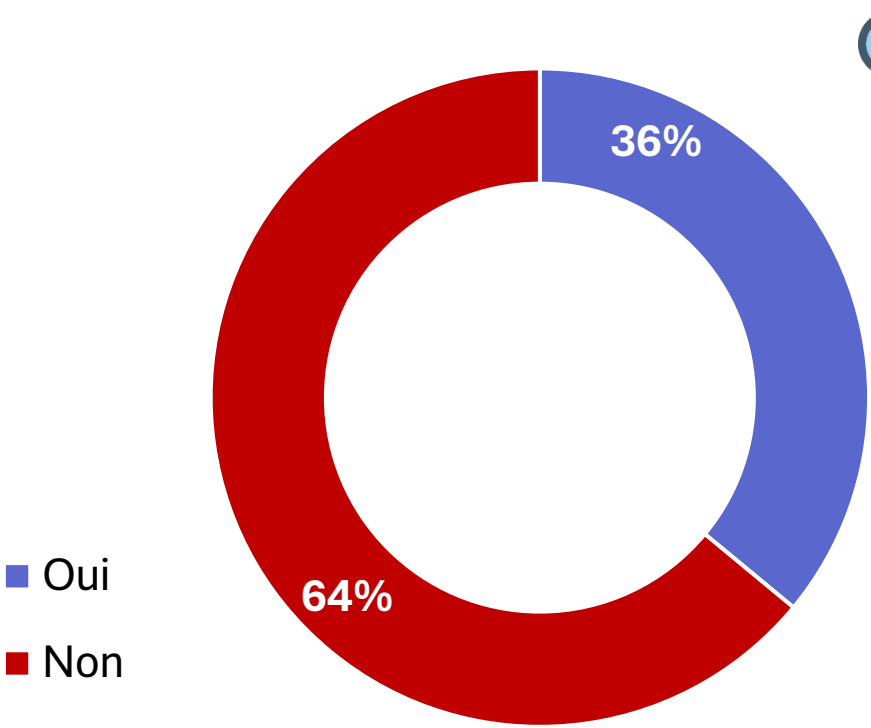
Base : Question posée uniquement à ceux qui n'envisagent pas de prendre des congés cet été, soit **31%** de l'échantillon



■ En premier
■ Total des citations*

LA FERMETURE DE L'ENTREPRISE DURANT LES CONGÉS D'ÉTÉ

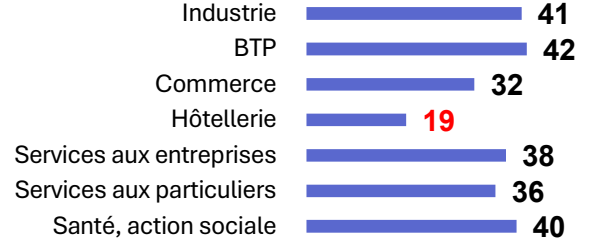
QUESTION : Votre entreprise est-elle fermée pendant l'été ?



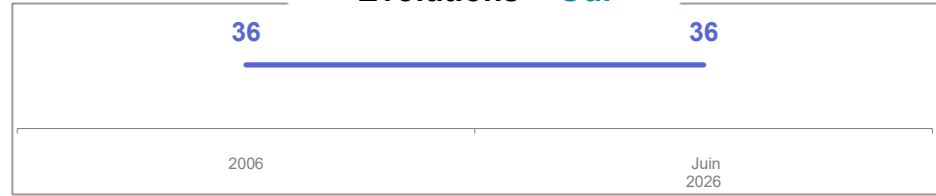
TAILLE D'ENTREPRISE



SECTEUR D'ACTIVITÉ



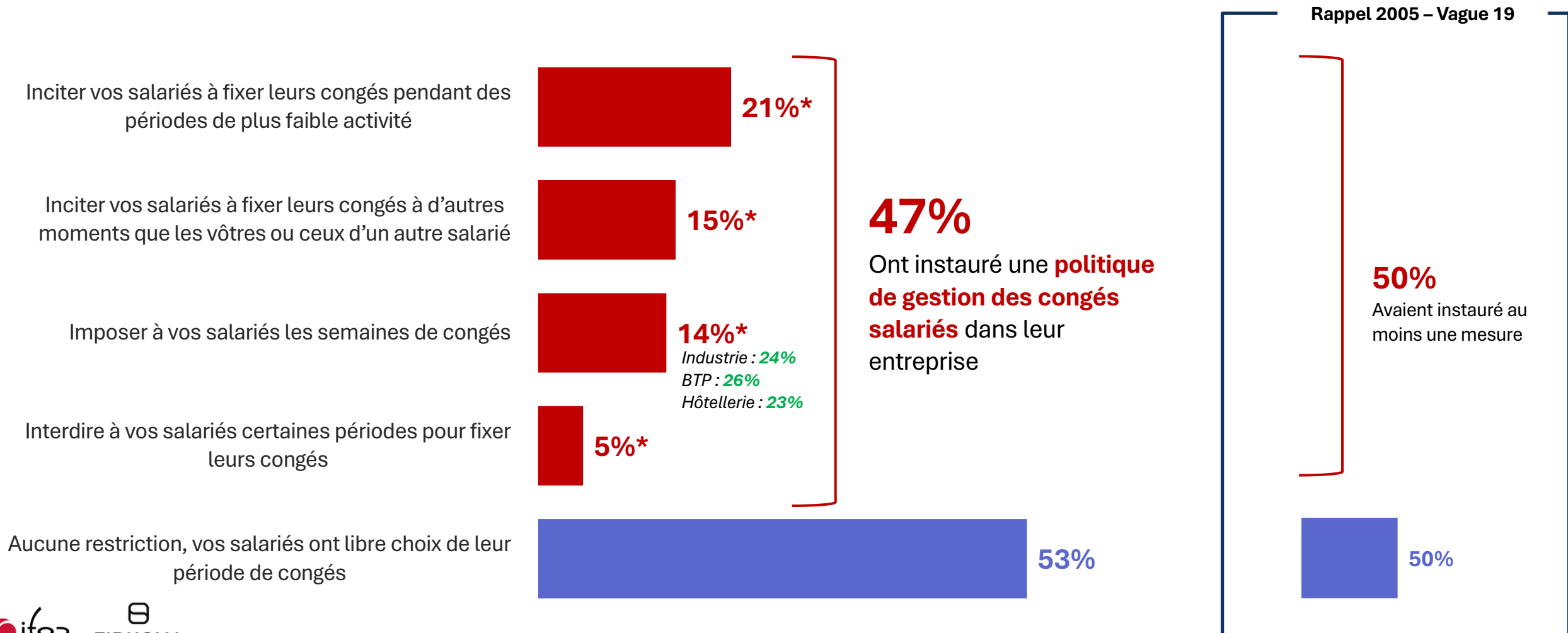
Evolutions – Oui



LA GESTION DES CONGÉS DU PERSONNEL PENDANT L'ANNÉE

QUESTION : En ce qui concerne la gestion des congés de votre personnel pendant l'année, quelles pratiques avez-vous instauré dans votre entreprise ?

Base : Question posée uniquement aux patrons de TPE comptant au moins 1 salarié dans leur entreprise, soit **81%** des chefs d'entreprise interrogés dans l'échantillon

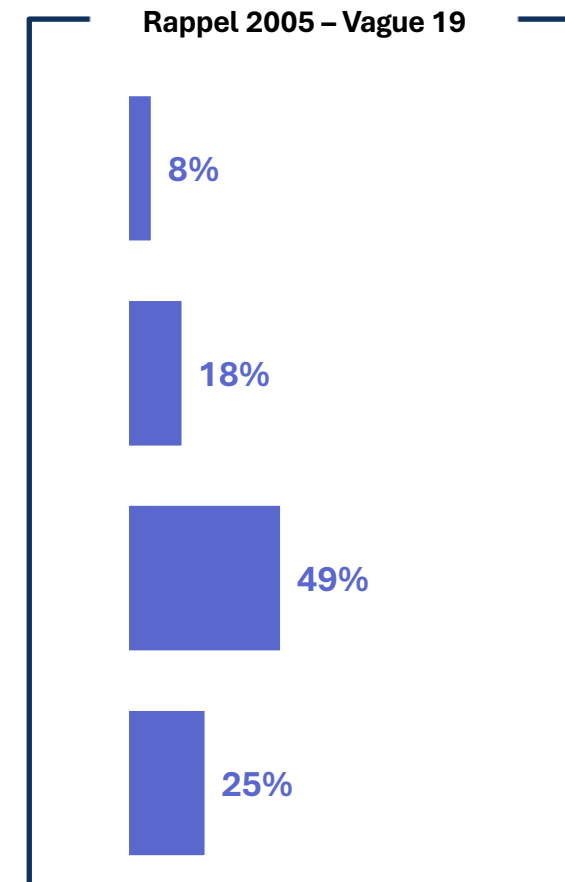
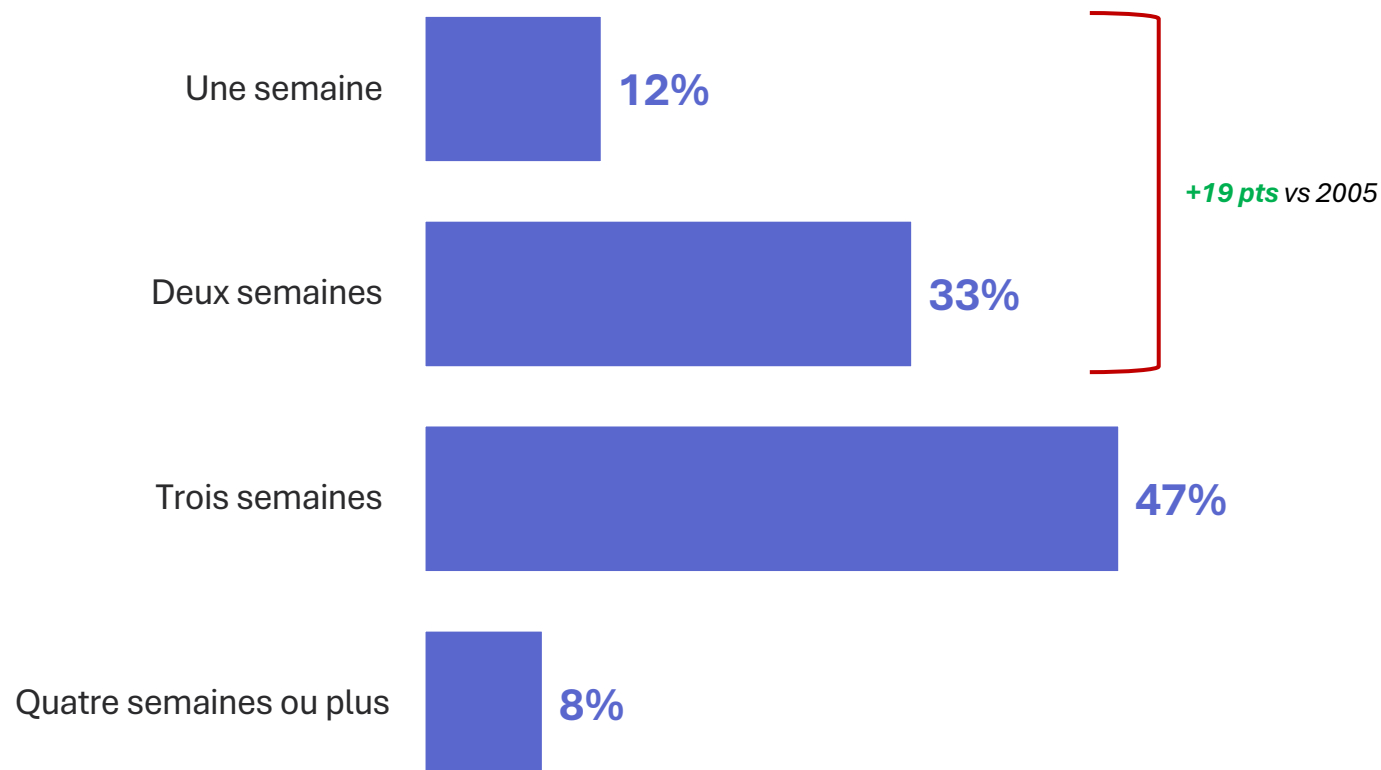


* Le total est supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

LA DURÉE DES CONGÉS DES SALARIÉS DURANT L'ÉTÉ

QUESTION : En moyenne, au cours des mois de juillet et août, combien de semaines de congés vos salariés prennent-ils ?

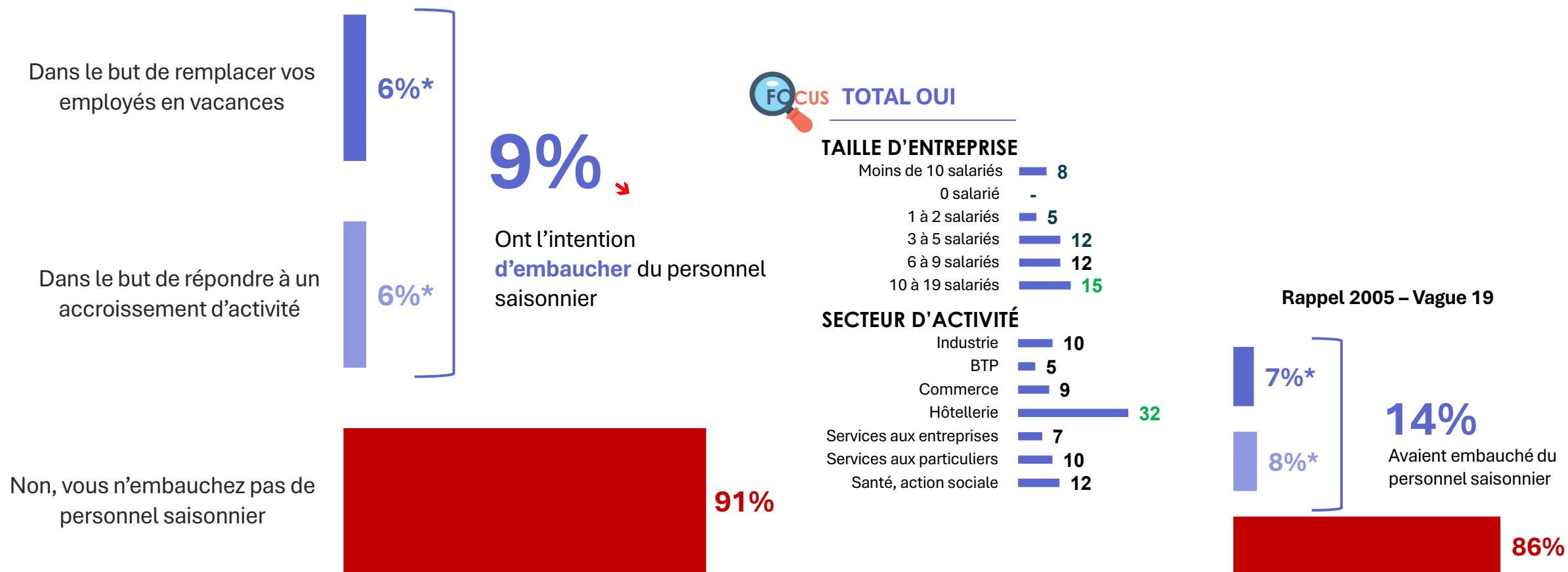
Base : Question posée uniquement aux patrons de TPE comptant au moins 1 salarié dans leur entreprise, soit **81%** des chefs d'entreprise interrogés dans l'échantillon



LA SITUATION D'EMBAUCHE DE PERSONNEL SAISONNIER DURANT L'ÉTÉ

QUESTION : En ce qui concerne la gestion de votre personnel pendant l'été, embauchez-vous du personnel saisonnier... ?

Base : Question posée uniquement aux patrons de TPE comptant au moins 1 salarié dans leur entreprise, soit **81%** des chefs d'entreprise interrogés dans l'échantillon



* Le total est supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

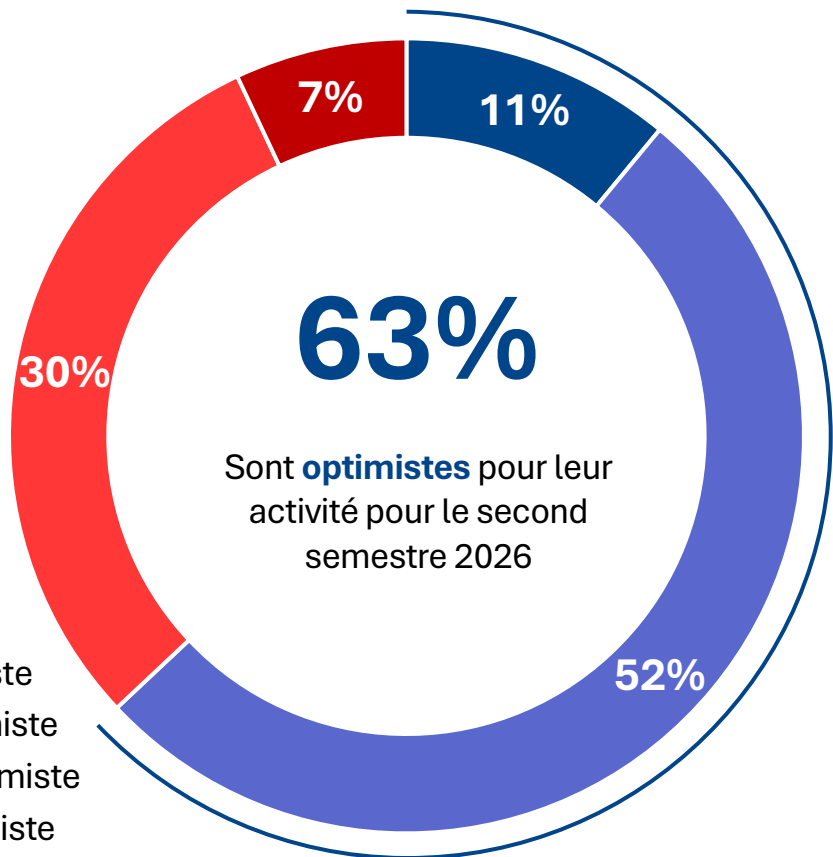


A.2

***Rentrée 2026 :
Les chantiers prioritaires
des dirigeants de TPE***

LE NIVEAU D'OPTIMISME POUR SON ACTIVITÉ AU SECOND SEMESTRE 2026

QUESTION : Vous personnellement, diriez-vous que vous êtes optimiste ou pessimiste pour votre activité pour le second semestre 2026 ?



- Très optimiste
- Plutôt optimiste
- Plutôt pessimiste
- Très pessimiste



TOTAL OPTIMISTES

TAILLE D'ENTREPRISE

Moins de 10 salariés	63
0 salarié	63
1 à 2 salariés	60
3 à 5 salariés	65
6 à 9 salariés	61
10 à 19 salariés	62

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Industrie	57
BTP	60
Commerce	62
Hôtellerie	66
Services aux entreprises	65
Services aux particuliers	59
Santé, action sociale	79

CHIFFRE D'AFFAIRES

Entre 50 000 € et moins de 100 000 €	63
Entre 100 000 € et moins de 200 000 €	69
Entre 200 000 € et moins de 500 000 €	61
Entre 500 000 € et moins d'1 million d'€	54
Plus d'1 million d'€	62

LES GRANDS CHANTIERS PERÇUS POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2026

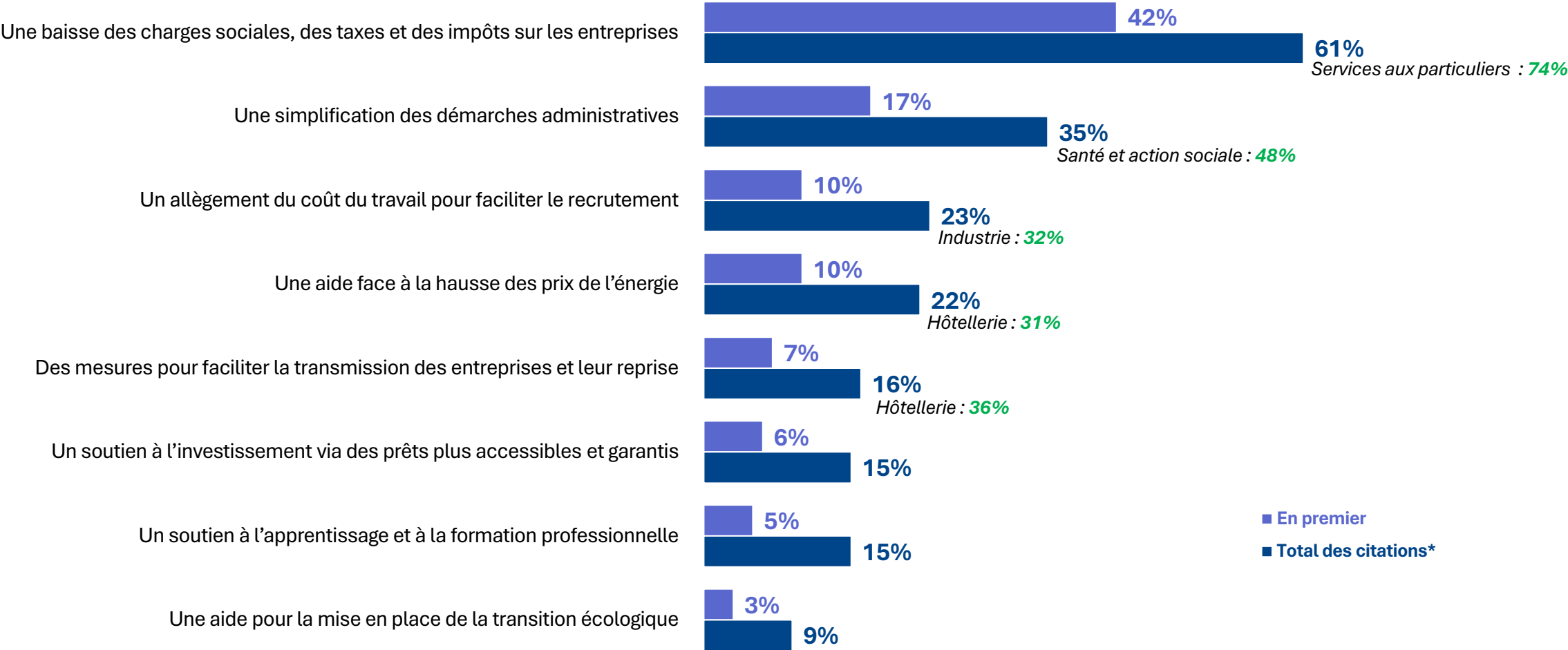
QUESTION : Et d'après vous, quels sont les grands chantiers prioritaires de la rentrée de septembre 2026 pour votre activité ? En premier ? En deuxième ? En troisième ?



* Le total est supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner trois réponses.

LES MESURES ATTENDUES AVANT LA FIN DU QUINQUENNAT D'EMMANUEL MACRON

QUESTION : Pour la rentrée de septembre 2026 et avant la fin du quinquennat d’Emmanuel Macron, quelles mesures attendez-vous de la part du gouvernement pour votre activité ? En premier ? Et ensuite ?



* Le total est supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

The background image shows a close-up of two people in business attire sitting at a desk. One person is holding a pen and pointing at a document that features a pie chart and various data tables. The other person is holding a pair of glasses. The scene is brightly lit, suggesting an office environment. A large red semi-circle is overlaid on the right side of the image, containing the letter 'B' and the title text.

B

La conjoncture en France et dans les entreprises

Sur fond d'accalmie des conflits internationaux et d'amorce de la période estivale, la confiance des dirigeants de TPE envers l'exécutif se stabilise au deuxième trimestre 2026, tandis que l'optimisme des patrons vis-à-vis du climat général des affaires en France connaît un regain et que la majorité se montre optimiste pour leur propre activité.

Le niveau de confiance des patrons de TPE vis-à-vis des mesures économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement se stabilise en ce deuxième trimestre 2026, et s'établit ainsi à 17% (+1 point par rapport au premier trimestre 2026), après avoir atteint des niveaux historiquement bas au cours des précédents trimestres, (13% au quatrième trimestre 2025 et 12% au troisième trimestre 2025). Dans le détail, ils sont 3% à déclarer avoir « tout à fait confiance » (un score égal à la dernière mesure), tandis que 55% disent n'avoir « pas du tout confiance » (-1 point par rapport au dernier trimestre).

Bien que la défiance à l'égard du pouvoir exécutif se situe toujours à un niveau élevé, **cette stabilisation de la confiance accordée au gouvernement par les dirigeants de TPE intervient dans un contexte légèrement plus pacifié à l'approche de la période estivale**. En effet, à l'international s'amorce une reprise de l'économie mondiale alors que les conflits laissent apparaître les premiers signes d'accords de paix et que certains événements stimulent l'activité de nombreux secteurs professionnels (ex : coupe du monde de football...), tandis que le paysage politique français se tourne davantage vers l'élection présidentielle à venir et que certains dirigeants de TPE ont pu bénéficier de l'autorisation du travail salarié volontaire le 1^{er} mai après le vote de la loi au Sénat.

En parallèle, l'optimisme vis-à-vis du climat général des affaires en France croît de 9 points par rapport au premier trimestre 2026 pour s'établir à 26%, un niveau qui n'avait pas été atteint depuis le deuxième trimestre 2024, soit avant la dissolution. **De surcroît, l'optimisme des patrons de TPE concernant leur propre activité bondit lui aussi de 14 points par rapport au dernier trimestre et atteint désormais 54%, soit une majorité de patrons** ; un score qui n'avait pas été observé depuis le deuxième trimestre 2024 également. La présente mesure vient ainsi interrompre une tendance majoritairement pessimiste au profit d'un rebond estival, à l'image de ce qui avait pu être observé au deuxième trimestre 2025 juste avant une nouvelle tendance baissière aux troisième et quatrième trimestre.

Dans le détail, s'agissant du climat général des affaires en France, les dirigeants de TPE des secteurs du BTP et de l'hôtellerie se montrent particulièrement optimistes (respectivement +14 et +8 points par rapport à la moyenne), tandis que les patrons dans l'industrie, les services aux entreprises et la santé et l'action sociale présentent des scores relativement bas (respectivement -10, -8 et -7 points). En parallèle, les dirigeants des secteurs de la santé et de l'action sociale et de l'hôtellerie comptent parmi les plus optimistes vis-à-vis de leur propre activité (respectivement +8 et +6 points par rapport à l'ensemble), alors que les dirigeants dans l'industrie sont là aussi les moins optimistes (-14 points).

Ce regain d'optimisme généralisé s'inscrit plus largement dans un contexte de baisse des difficultés financières pour les petites entreprises. Ainsi, **un tiers des dirigeants de TPE déclare rencontrer des difficultés financières en ce deuxième trimestre (33%), soit un score en baisse de 13 points par rapport au premier trimestre 2026, mais aussi le plus faible score observé depuis le début de la mesure de cet indicateur en 2023 (déjà atteint une fois au deuxième trimestre 2024)**. Dans la même lignée, **le score de dirigeants signifiant rencontrer des difficultés financières très ou assez importantes diminue lui-aussi à un des plus bas niveaux observés depuis la création de l'indicateur (15%, -9 points vs le premier trimestre)** derrière le troisième trimestre 2023 ; en particulier pour les patrons du secteur de la santé et de l'action sociale (-10 points par rapport à la moyenne). En outre, **pour les dirigeants concernés par ces difficultés, celles-ci se révèlent moins « fatales »** : 32% déclarent que ces difficultés pourraient les contraindre à cesser leur activité (-9 points par rapport à la dernière mesure), dont 20% d'ici à 6 mois (-6 points). Dans le détail, les patrons de l'hôtellerie, des services aux entreprises et du BTP sont les plus concernés par ces risques de cessation d'activité (respectivement +29, +19 et +8 points par rapport à la moyenne).

L'embauche, la suppression de postes et le nombre de postes vacants restent stables en ce deuxième trimestre 2026, dénotant un marché du travail en perte de dynamisme.

7% des dirigeants de TPE déclare avoir embauché ou prévoyait d'embaucher du personnel d'ici fin juin 2026, un score en-deçà d'un point par rapport aux deux précédentes mesures et qui - parallèlement à la remontée du taux de chômage atteignant 8,1% au premier trimestre 2026 - vient égaliser avec le quatrième trimestre 2024 et le premier trimestre 2010 comme l'un des scores les plus bas observé sur cet indicateur depuis le premier trimestre 2003.

Ce score continue d'être indexé sur la taille d'entreprise : seul 5% des patrons d'entreprise de 1 à 2 salariés sont concernés (-4 points par rapport au premier trimestre 2026), mais ce sont 13% des patrons d'entreprise de 3 à 5 salariés (-5 points), 24% de ceux de 6 à 9 salariés (-10 points) et 32% de ceux de 10 à 19 salariés (-8 points). Et si l'embauche demeure moins fortement corrélée au secteur d'activité, les dirigeants de TPE dans le secteur de l'industrie préoyaient tout de même moins d'embauches qu'en moyenne pour ce deuxième trimestre (-5 points), à l'inverse de ceux dans l'hôtellerie à l'approche de la période estivale et des vacanciers (+10 points). Il faut noter par ailleurs que le secteur de l'hôtellerie embauchait déjà plus fortement au premier trimestre 2026 (+5 points par rapport à la moyenne au premier trimestre).

En miroir, les patrons de TPE sont 7% à déclarer avoir supprimé ou prévoyant de supprimer un ou plusieurs postes ce trimestre, un score parfaitement stable par rapport au premier trimestre 2026 et qui reste dans la moyenne du baromètre.

Il en résulte un différentiel neutre entre embauches et suppressions de postes, ce qui n'était arrivé que lors du quatrième trimestre 2024 depuis la création de cet indicateur – un différentiel qui reste par ailleurs inférieur à la moyenne de l'indicateur depuis le premier trimestre 2023 (3,4) et qui prolonge l'observation faite au premier trimestre 2026 d'un marché du travail atone.

En outre, 12% des dirigeants de TPE signifient avoir 1 ou plusieurs postes vacants dans leur entreprise (-3 points par rapport à la précédente mesure), résultant en une moyenne de 0,2 postes vacants par TPE. Cet indicateur enregistre ainsi une très légère régression par rapport au premier trimestre 2026 (0,3 postes vacants) et se situe toujours dans le même étiage que ce qui est observé habituellement dans ce baromètre. A l'instar de l'embauche ou de la prévision d'embauche, les plus grandes TPE, de 3 à 19 salariés, disposent du plus de postes vacants (0,4). Les patrons du secteur du BTP également déclarent en moyenne davantage de postes vacants (0,6), contrairement à ceux dans les services aux entreprises (0,1) ou de la santé et de l'action sociale (0,0).

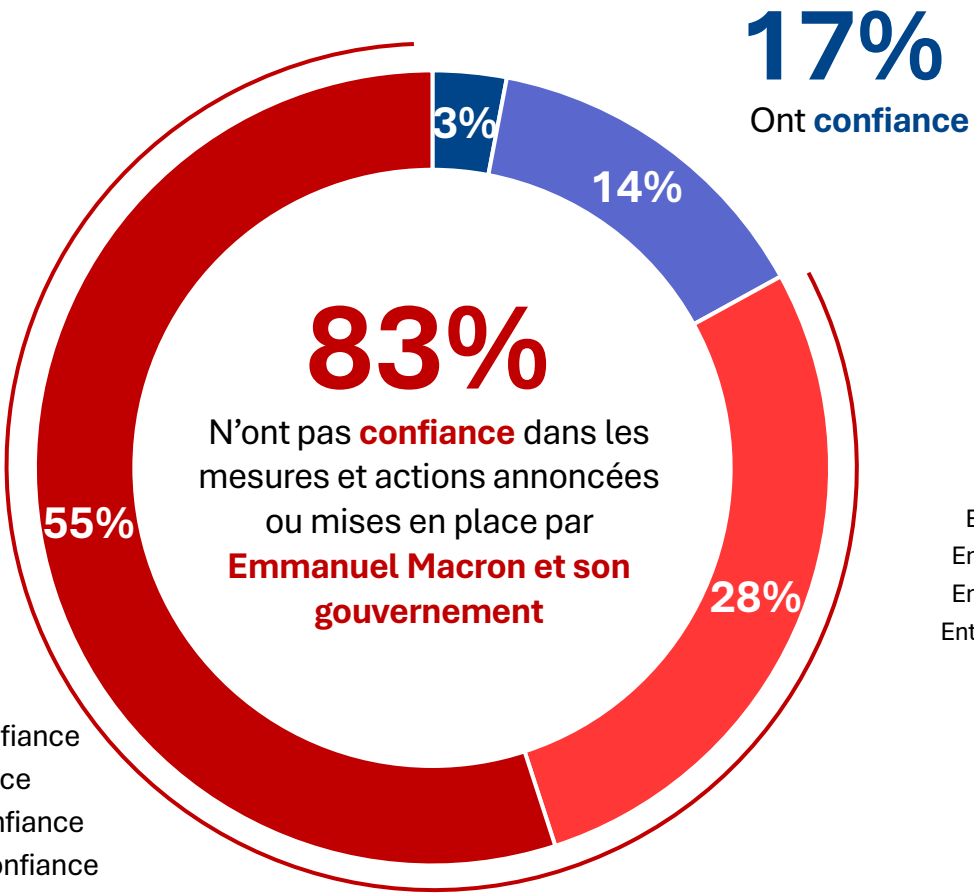


B.1

*L'action
d'Emmanuel Macron et
du gouvernement*

LA CONFIANCE DANS LES MESURES ET ACTIONS ÉCONOMIQUES ANNONCÉES OU MISES EN PLACE PAR EMMANUEL MACRON ET SON GOUVERNEMENT

QUESTION : Diriez-vous globalement que les mesures et actions économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement vous inspirent ... ?



- Tout à fait confiance
- Plutôt confiance
- Plutôt pas confiance
- Pas du tout confiance



TOTAL CONFIANCE

TAILLE D'ENTREPRISE

Moins de 10 salariés	17
0 salarié	17
1 à 2 salariés	14
3 à 5 salariés	21
6 à 9 salariés	23
10 à 19 salariés	25

CHIFFRE D'AFFAIRES

Entre 50 000 € et moins de 100 000 €	15
Entre 100 000 € et moins de 200 000 €	30
Entre 200 000 € et moins de 500 000 €	15
Entre 500 000 € et moins d'1 million d'€	13
Plus d'1 million d'€	16

SECTEUR D'ACTIVITÉ

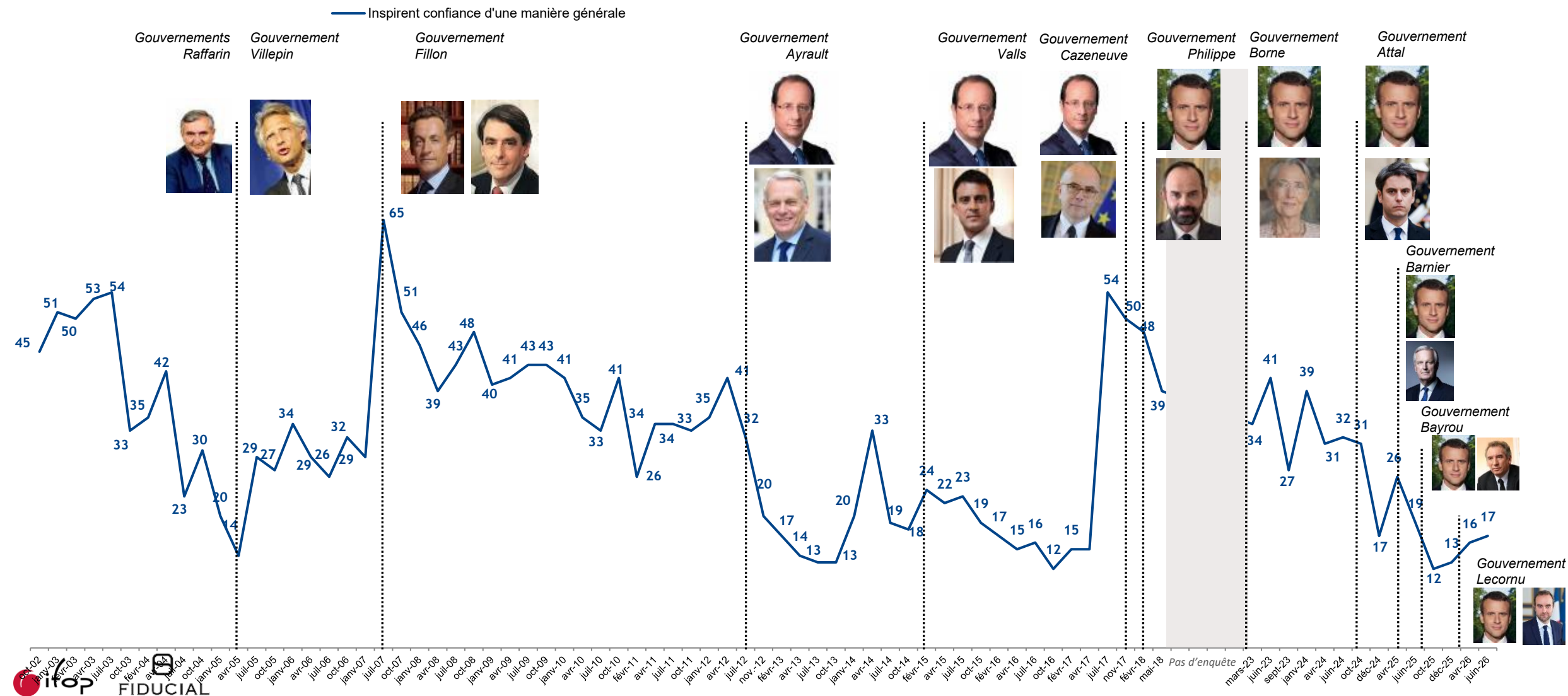
Industrie	32
BTP	8
Commerce	11
Hôtellerie	20
Services aux entreprises	20
Services aux particuliers	16
Santé, action sociale	30

PROXIMITÉ POLITIQUE

Total Gauche	18
Total Majorité Présidentielle	40
Total Droite	20
Total Reconquête et RN	7
Aucune formation politique	14

LA CONFIANCE DANS LES MESURES ET ACTIONS ÉCONOMIQUES ANNONCÉES OU MISES EN PLACE PAR EMMANUEL MACRON ET SON GOUVERNEMENT - RAPPELS

QUESTION : Diriez-vous globalement que les mesures et actions économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement vous inspirent ... ?





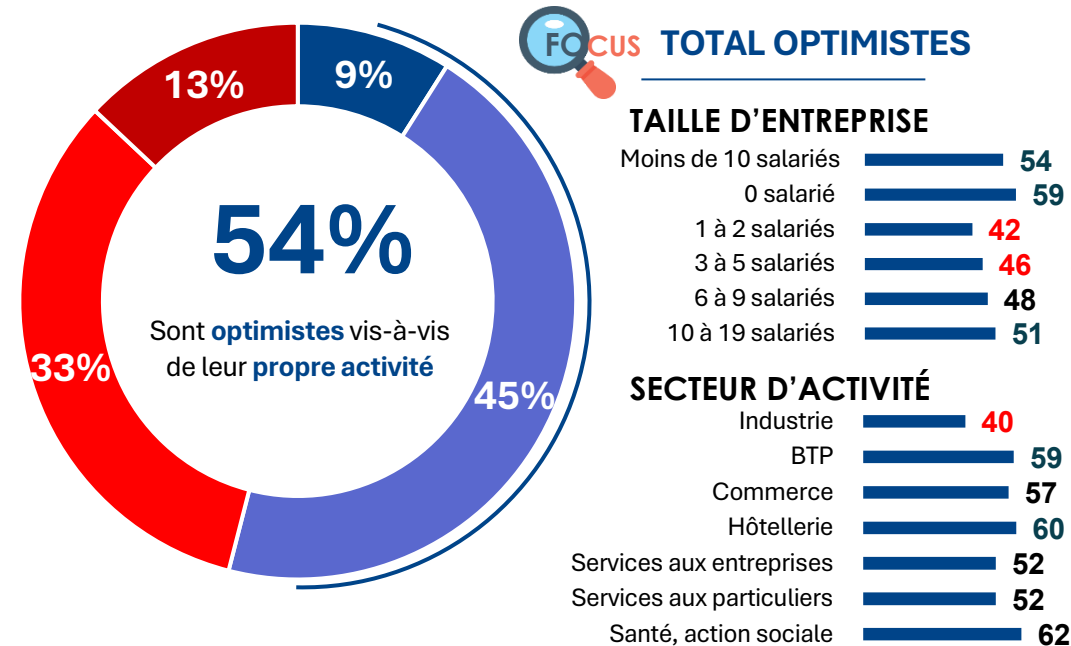
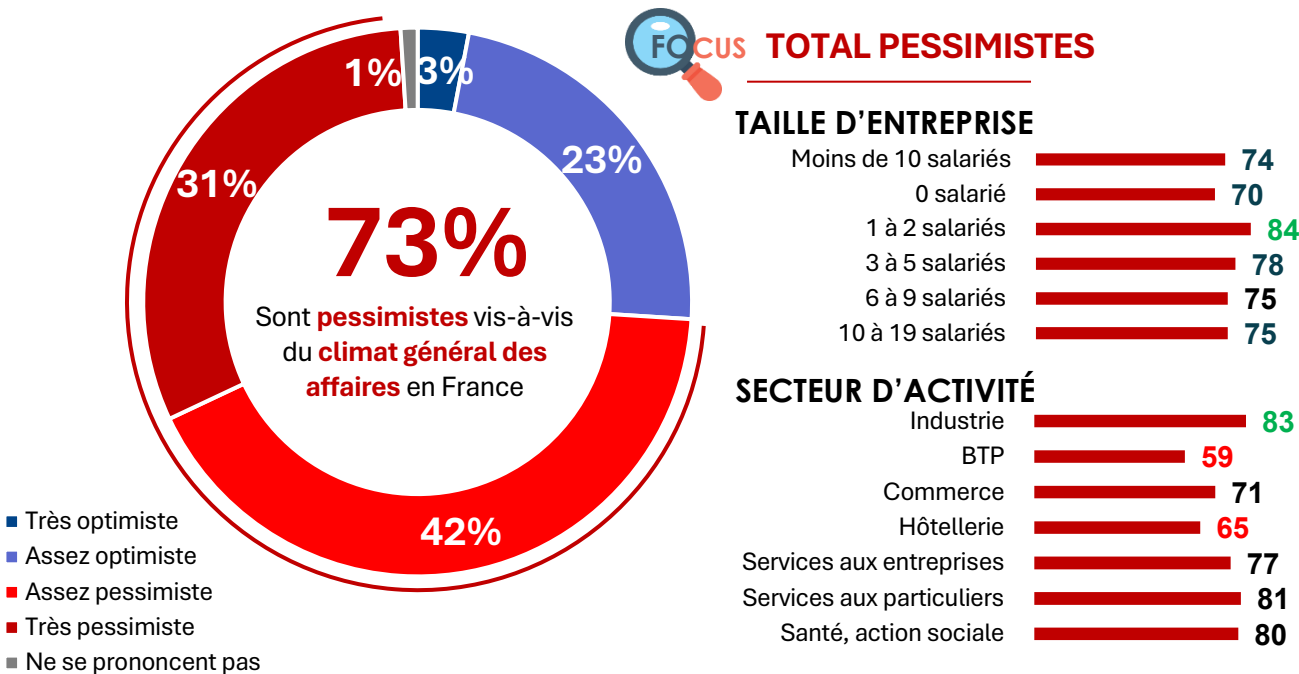
B.2

*Le climat général et
le moral des patrons
de TPE*

LE NIVEAU D'OPTIMISME VIS-À-VIS DU CLIMAT GÉNÉRAL DES AFFAIRES EN FRANCE ET POUR SA PROPRE ACTIVITÉ

QUESTION : En prenant en considération le contexte politique, social et économique actuel, diriez-vous que sur le climat général des affaires en France, vous êtes...?

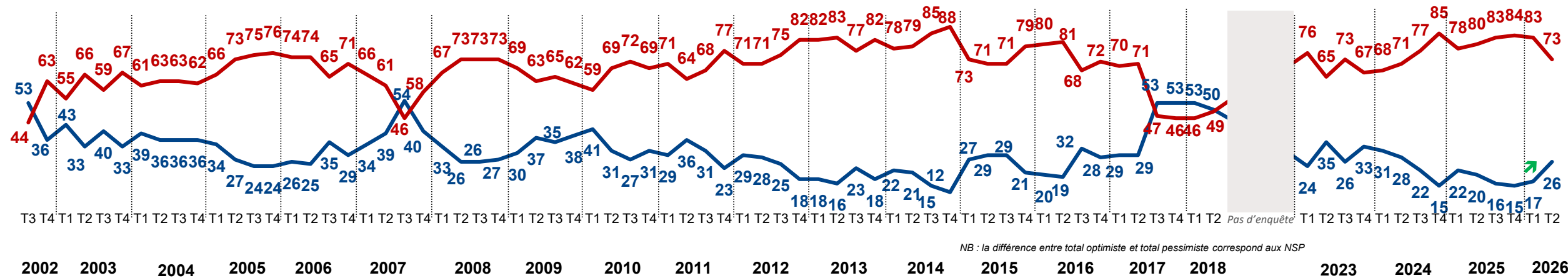
QUESTION : Et pour votre propre activité diriez-vous que vous êtes...?



LE NIVEAU D'OPTIMISME VIS-À-VIS DU CLIMAT GÉNÉRAL DES AFFAIRES EN FRANCE ET POUR SA PROPRE ACTIVITÉ - RAPPELS

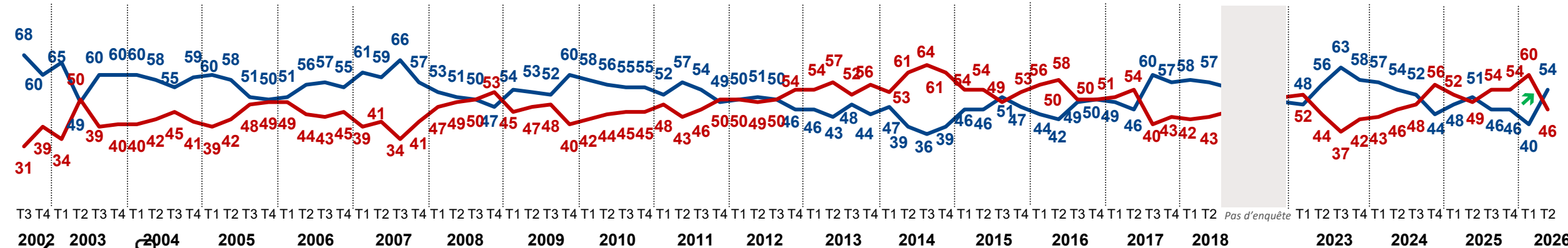
QUESTION : En prenant en considération le contexte politique, social et économique actuel, diriez-vous que sur le climat général des affaires en France, vous êtes ... ?

— Total optimiste sur la situation en France — Total pessimiste sur la situation en France



QUESTION : Et pour votre propre activité diriez-vous que vous êtes ... ?

— Total optimiste pour leur activité — Total pessimiste pour leur activité



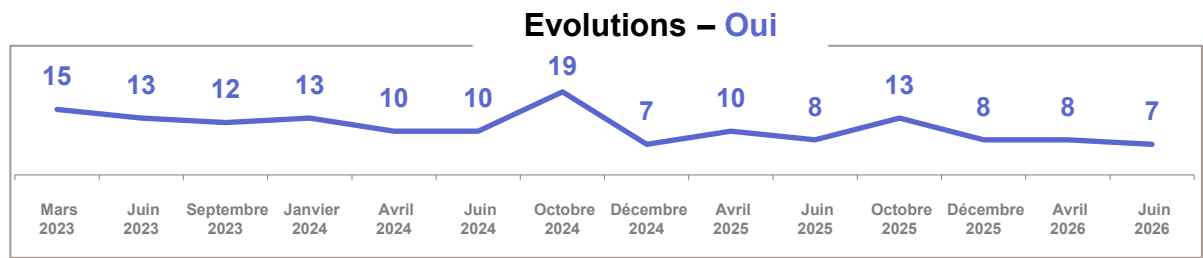
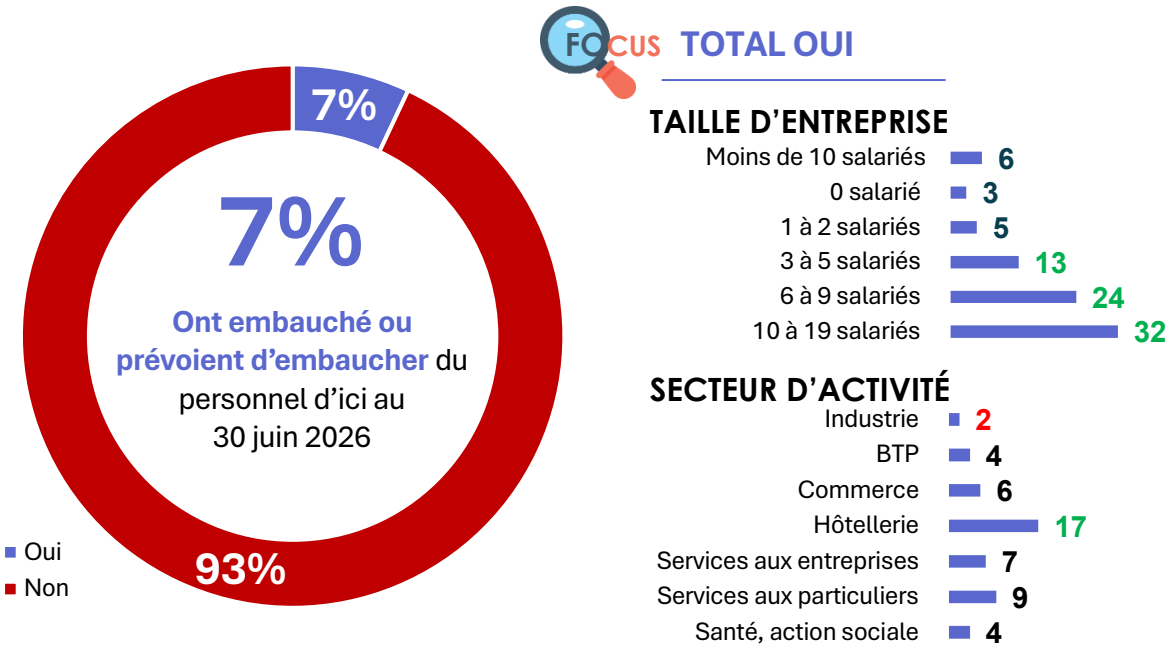


B.3

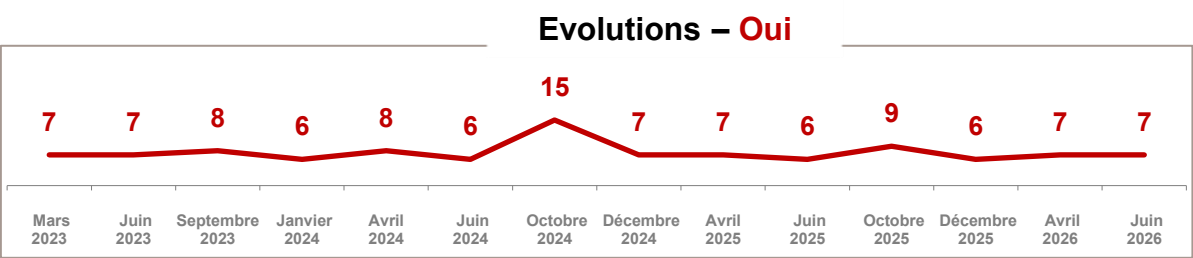
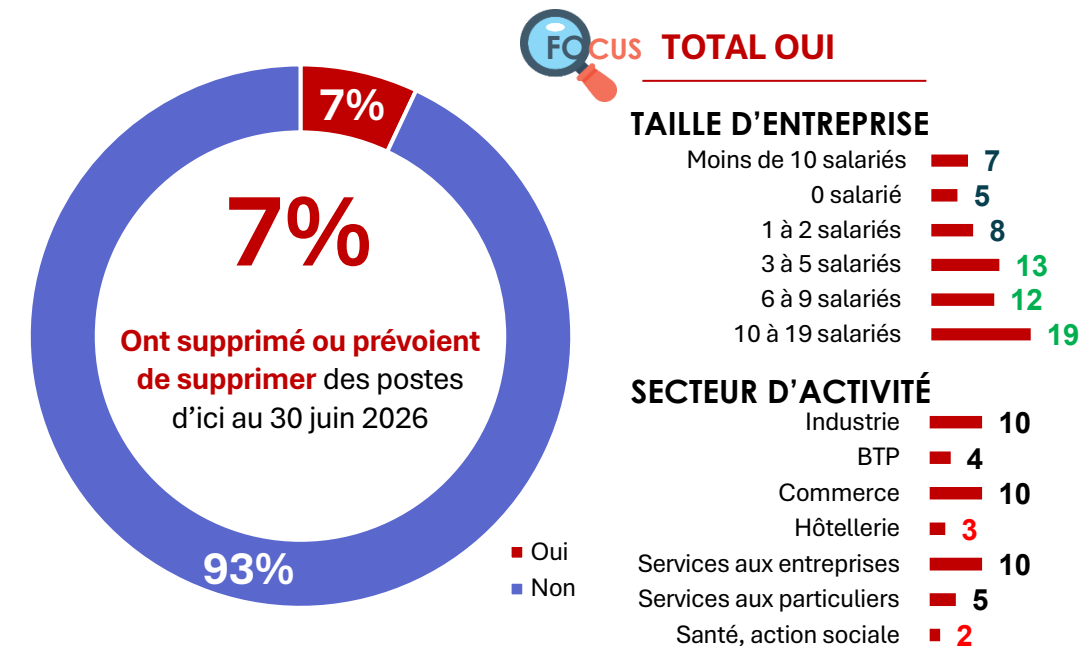
L'emploi dans les TPE

L'EMBAUCHE ET LA SUPPRESSION DE PERSONNEL DEPUIS LE 1ER AVRIL 2026 OU LE FAIT DE L'ENVISAGER D'ICI LE 30 JUIN 2026

QUESTION : Avez-vous embauché du personnel depuis le 1er avril 2026, que ce personnel soit ou non encore présent dans l'entreprise aujourd'hui et/ou envisagez-vous d'en embaucher d'ici le 30 juin 2026 ?

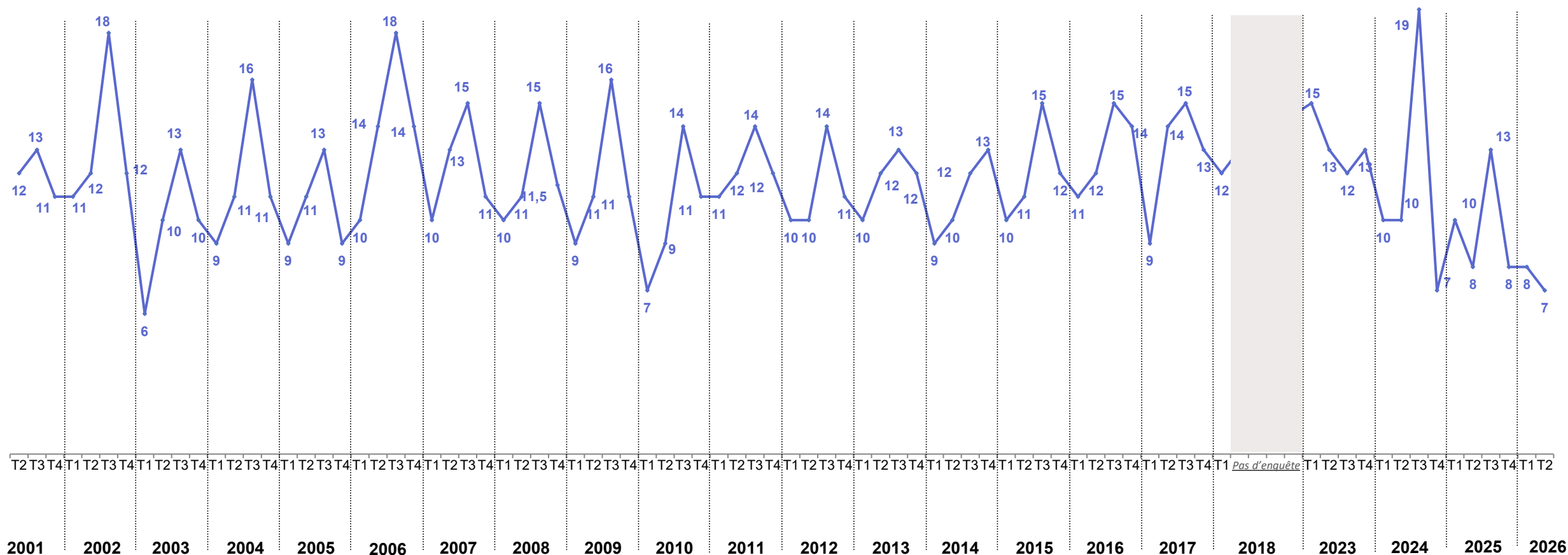


QUESTION : Avez-vous supprimé un ou plusieurs postes de salariés depuis le 1er avril 2026, que ce personnel soit ou non encore présent dans l'entreprise aujourd'hui et/ou envisagez-vous d'en supprimer d'ici le 30 juin 2026 ?



L'EMBAUCHE DE PERSONNEL DEPUIS LE 1ER AVRIL 2026 OU LE FAIT DE L'ENVISAGER D'ICI LE 30 JUIN 2026 - RAPPELS

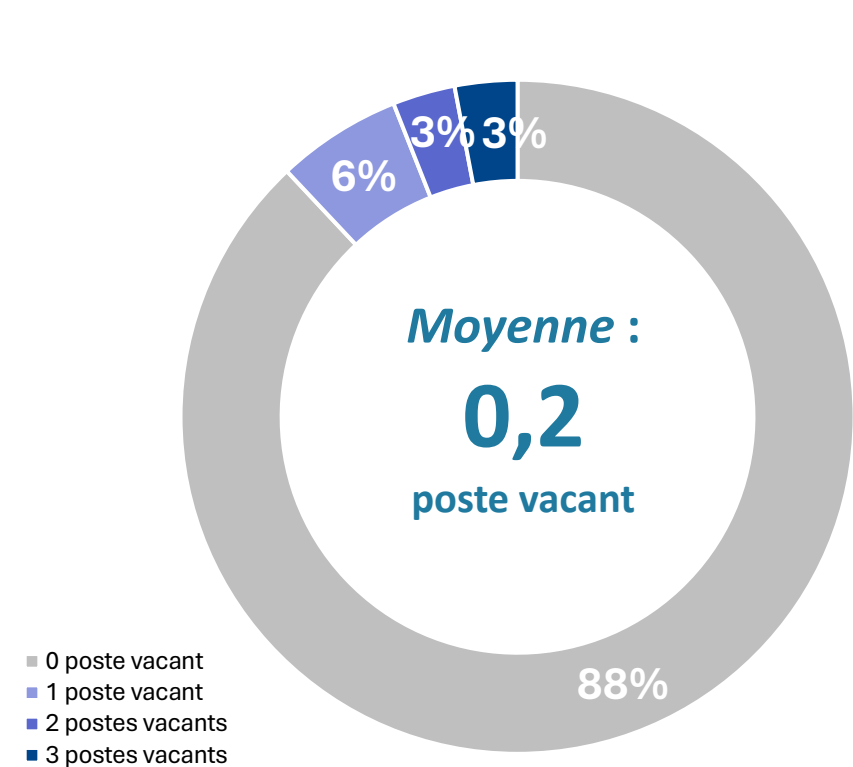
QUESTION : Avez-vous embauché du personnel depuis le 1er avril et le 30 juin 2026, que ce personnel soit ou non encore présent dans l'entreprise aujourd'hui et/ou envisagez-vous d'en embaucher d'ici le 30 juin 2026 ?



* L'intitulé de la question a été modifié par rapport à la dernière enquête réalisée en 2018 (Vague 70). En 2018, la question était posée comme suit : Avez-vous embauché du personnel entre le 1er janvier et le 31 mars 2018, que ce personnel soit ou non encore présent dans l'entreprise ?

LE NOMBRE DE POSTES ACTUELLEMENT VACANTS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE EST EN RECHERCHE ACTIVE DE CANDIDATS

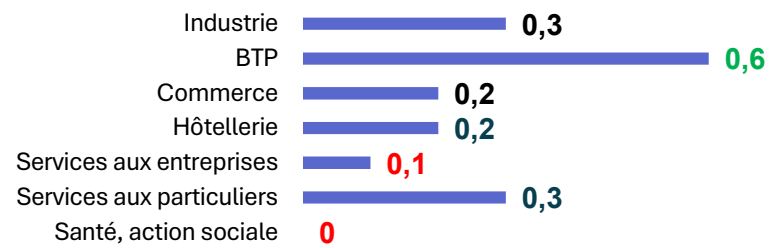
QUESTION : Combien de postes de travail sont actuellement vacants dans votre entreprise pour lesquels vous êtes en recherche active de candidats, y compris ceux qui sont à pourvoir d'ici le 30 juin 2026 ?



TAILLE D'ENTREPRISE



SECTEUR D'ACTIVITÉ



Evolutions – Moyenne



A wooden sign with a rope tied around its top, hanging from above. The sign has the text "Sorry We're" in a black script font and "CLOSED" in large, bold, black capital letters. The background is a blurred outdoor setting. A large red curved shape is on the right side of the image, and a thin red line curves across the sign.

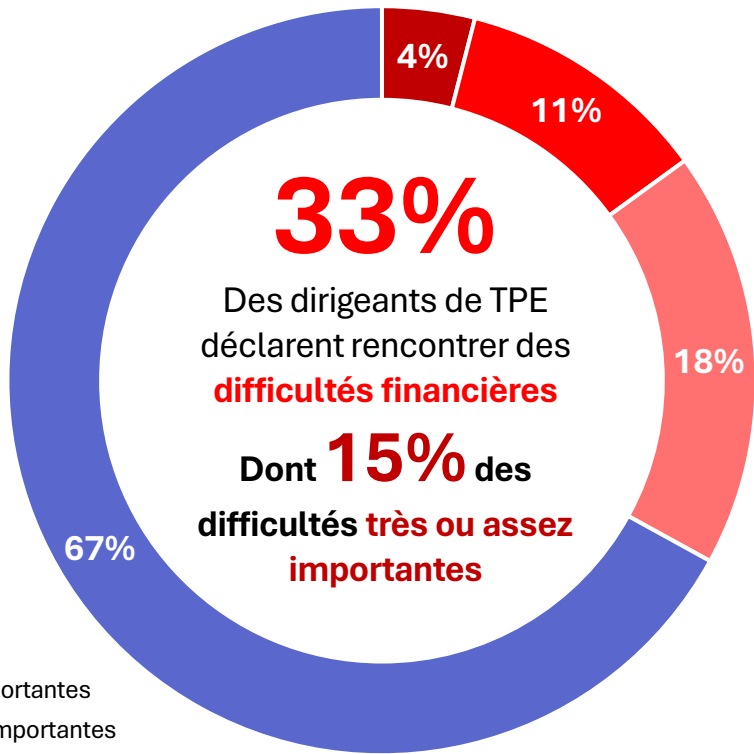
Sorry We're
CLOSED

B.4

*Le risque de
défaillance*

LE FAIT DE RENCONTRER DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

QUESTION : Votre entreprise rencontre-t-elle aujourd’hui des difficultés financières ?



- Oui, très importantes
- Oui, assez importantes
- Oui, mais peu importantes
- Non

FOCUS TOTAL DIFFICULTÉS FINANCIÈRES IMPORTANTES (ASSEZ OU TRÈS)

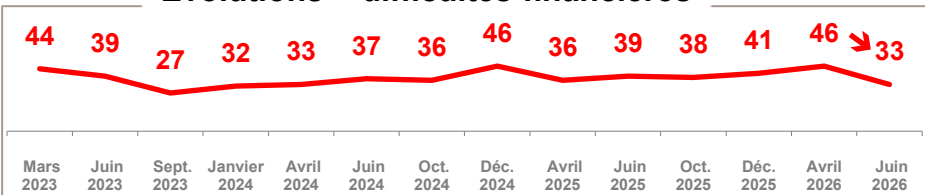
TAILLE D'ENTREPRISE

Moins de 10 salariés	15
0 salarié	14
1 à 2 salariés	15
3 à 5 salariés	16
6 à 9 salariés	19
10 à 19 salariés	16

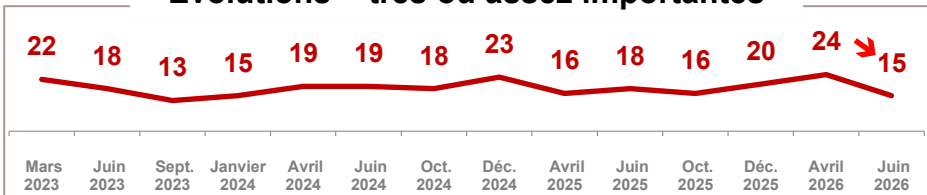
SECTEUR D'ACTIVITÉ

Industrie	19
BTP	19
Commerce	12
Hôtellerie	19
Services aux entreprises	15
Services aux particuliers	15
Santé, action sociale	5

Evolutions – difficultés financières



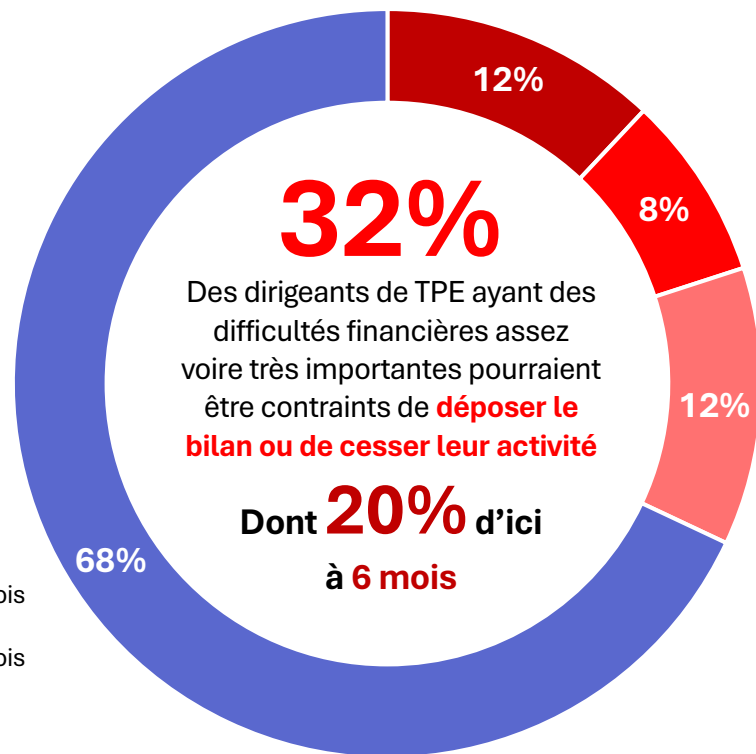
Evolutions – très ou assez importantes



LA CONTRAINTE DE DÉPOSER LE BILAN OU DE CESSER SON ACTIVITÉ EN RAISON DE DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

QUESTION : Est-ce que ces difficultés financières vont vous contraindre soit à déposer le bilan, c'est-à-dire vous déclarer en état de cessation des paiements, soit à cesser volontairement votre activité pour ne pas perdre plus ?

Base : Question posée uniquement à ceux dont l'entreprise rencontre des difficultés financières assez voire très importantes, soit **15%** de l'échantillon



- Oui, dans un horizon de 3 mois
- Oui, dans un horizon de 6 mois
- Oui, dans plus de 6 mois
- Non, ces difficultés financières ne vont pas vous contraindre à déposer le bilan



FOCUS TOTAL OUI

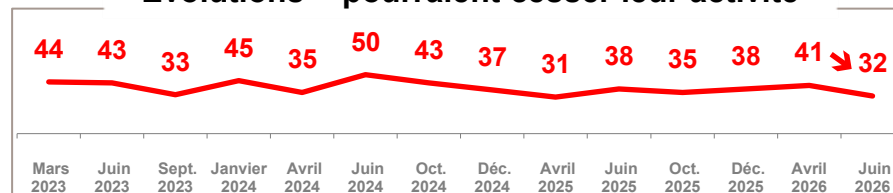
TAILLE D'ENTREPRISE

Moins de 10 salariés	32
0 salarié	33
1 à 2 salariés	30
3 à 5 salariés	24
6 à 9 salariés	28
10 à 19 salariés	35

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Industrie	3
BTP	40
Commerce	16
Hôtellerie	61
Services aux entreprises	51

Evolutions – pourraient cesser leur activité



Evolutions – d'ici à 6 mois





Everything starts with people